



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2025-66

Séance du 5 novembre 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi cinq novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt-neuf octobre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 23

Ayant pris part à la délibération : 27

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Madame Christiane ENJALBERT donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Madame Véronique LACROIX, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU.

**Objet de la délibération : Développement économique - Immobilier d'entreprises :**  
**Zone d'Activité Économique de Lombers - Vente d'un terrain à la SAS JULU**

Monsieur le Président indique à l'assemblée, que pour donner suite à l'évolution de l'emprise foncière du lot n° 11 de la Zone d'activité économique sise route vieille d'Albi, commune de Lombers, qui sera cédé à la SAS JULU (*délibération n° 2023-078 du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2023 actant la vente*), passant de 6 067 m<sup>2</sup> à 6 030 m<sup>2</sup>, il convient d'adapter le prix de cession à hauteur de 72 360 € HT, TVA sur coût total en sus (soit 86 832 € TTC).

La mutation sera réalisée dans un délai de 24 mois à compter de la date à laquelle la présente délibération deviendra exécutoire. A défaut, la Communauté de communes retrouvera la libre disposition dudit lot.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer le sous-seing privé puis l'acte de vente correspondant à intervenir ainsi que tous documents permettant de mener à bien ce projet.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté  
de Communes  
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Paul CHAMAYOU